

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

FORMATION
CONTINUE

Cycle approfondi du NUMérique



CYCLE APPROFONDI DU NUMÉRIQUE
DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

enm.justice.fr    

Le CaNUM est une opportunité unique de développer ses compétences en matière de pilotage de programme numérique et de devenir un acteur de la transformation numérique de l'institution judiciaire et plus largement de la sphère publique.



BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ JUDICIAIRE D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La transformation numérique de la Justice implique l'engagement de la communauté judiciaire dans toute sa diversité. Garante de la compréhension des besoins métiers, de la connaissance des acteurs et de leur organisation, la communauté judiciaire détient en effet les clés indispensables à la réussite des projets numériques, et son rôle dans la modernisation du ministère est fondamentale.

Telle est l'ambition de ce nouveau cycle de formation : former les magistrats, directeurs des services de greffe, greffiers, contractuels du ministère de la Justice, autour des grands enjeux du numérique et libérer ainsi tout le potentiel de transformation de la sphère publique.

Le numérique change nos environnements judiciaires en modifiant notre relation aux usagers et justiciables, en restructurant notre capacité à être informés, en transformant notre accès à l'information, en questionnant nos organisations et nos processus métiers et même en esquissant parfois des tendances dans nos décisions. Le numérique participe ainsi à une redéfinition de nos missions et à une réaffirmation de nos valeurs communes autour de la Justice.

Construit par l'École Nationale de la Magistrature, en partenariat avec l'École des Mines de Paris et le Campus du numérique public de la DINUM, cette formation d'une durée d'un an, a plusieurs objectifs :

► Développer une culture du numérique pour mieux appréhender, orienter et soutenir la modernisation de la Justice ;

- Favoriser une meilleure appréhension des enjeux numériques et acquérir les outils essentiels à la gestion de programmes numériques ;
- Appréhender le management à l'ère du numérique ;
- Explorer les nouvelles potentialités offertes par les avancées technologiques récentes (IA générative, *machine learning*, *blockchain*, ...) et leur impact sur les missions et métiers de la Justice de demain ;
- Renforcer les synergies entre les différents métiers de la Justice et les autres acteurs de la transformation numérique de l'État afin d'en comprendre l'écosystème numérique ;
- Se sensibiliser au cadre réglementaire de la transformation numérique ;
- S'enrichir des meilleures pratiques étrangères en matière de transformation numérique ;
- Offrir une formation labellisée par le Campus du numérique public venant valoriser l'ensemble des compétences acquises.



UNE PÉDAGOGIE AXÉE SUR L'ÉCHANGE ET LA PRATIQUE

La scolarité se déroulera en 5 séquences de formation, prenant place principalement à Paris. Un déplacement à l'étranger et plusieurs stages en entreprises, institutions ou directions de ministères seront organisés afin de renforcer le caractère opérationnel du cursus.

Le cycle repose ainsi sur une pédagogie mixte qui permettra aux apprenants de participer à des travaux pratiques en groupes pluridisciplinaires et de suivre des interventions de professionnels du secteur.

Des temps de débats sont prévus entre les apprenants et organisés autour des grandes thématiques. Des travaux pratiques en équipe seront ensuite déployés pour élaborer des cas pratiques tout au long de la formation.

A travers ces principes pédagogiques, il s'agit de :

► Mieux appréhender les enjeux du numérique

dans la sphère publique, en particulier au sein de l'institution judiciaire ;

- Transmettre une connaissance pratique et exploitable des dispositifs numériques existants ;
- Donner les clés pour piloter au plan national ou local un projet de transformation numérique ;
- Permettre l'appréhension et l'usage des perspectives offertes par le numérique ;
- Devenir un acteur incontournable du numérique et ainsi réconcilier le citoyen et les acteurs publics avec l'Administration.



UNE ANNÉE DE FORMATION EN 5 MODULES

MODULE 01

FONDAMENTAUX - ÉCOSYSTÈME ET CULTURE NUMÉRIQUE

5, 6 ET 7 FÉVRIER 2024

Sessions théoriques : rôle fédérateur et réconciliateur du numérique, organisation du numérique au sein de la fonction publique, cadre réglementaire dans lequel s'exerce l'usage numérique (dont LIL78), enjeux techniques et paradigmes actuels au sein de l'Etat, cybersécurité, bases du développement informatiques.

Stage d'une journée au choix : BETAGOUV, Lab du MJ, Entrepreneur d'intérêt général, rencontre SG, rencontre d'un directeur de projet/programme numérique, ANFSI.

Sessions théoriques en partenariat avec l'École des Mines : proche des méthodologies de pilotage de programme, gouvernance par la donnée, parcours utilisateurs et design services, gestion budgétaire et RH, conduite du changement et indicateurs de performance, gestion des marchés, des relations contractuelles, intégration des contraintes (cyber, réglementaire, ...).

Stage d'immersion d'une demi-journée

MODULE 02

EXPERTISE DANS LA CONDUITE D'UN PROJET DE HAUT NIVEAU ET DU MANAGEMENT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

20, 21 ET 22 MARS 2024

MODULE 03

ENJEUX EXPLORATOIRES DU NUMÉRIQUE

22, 23 ET 24 MAI 2023

Sessions théoriques : Intelligence artificielle (LLM, IA générative, deep learning, ML) , blockchain, Green IT, Cloud, Metavers, Réalité Virtuelle

Stage d'une journée au choix : ETALAB, LEGALTECH

Déplacement dans un pays européen pour observation et échanges autour des pratiques et stratégies de transformation numérique de la Justice

MODULE 04

COMPARAISON AVEC UN SYSTÈME ÉTRANGER

DATES EN COURS DE FIXATION - 2 JOURS

MODULE 05

CONCLUSION

5 ET 6 NOVEMBRE 2024

Mise en situation concrète et opérationnelle (serious game, POC, investigation), restitution et conclusion du cycle.

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, MODALITÉS

Directeurs de sessions

- ▶ Benjamin Deparis, Magistrat, Président du Tribunal judiciaire de Nanterre
- ▶ David Tortel, Ingénieur du corps des Mines, Associé "secteur public" Deloitte et ancien conseiller numérique du Ministre de l'Intérieur

Durée et délai d'accès

Le cycle se déroule de février à décembre 2024 sur une durée totale de 13 jours.

La prise en charge se fait au titre de la formation continue.

Public visé

Ce cycle s'adresse aux magistrats, greffiers, directeurs des services de greffe et contractuels du Ministère de la Justice.

Le nombre de places par promotion est limité à 30 participants.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Acquérir une culture du numérique et appréhender les enjeux numériques
- ▶ Maîtriser les outils essentiels à la gestion de programmes numériques et du management à l'ère du numérique ;
- ▶ Explorer les potentialités et impacts des avancées technologiques récentes
- ▶ Renforcer les synergies entre les différents corps de métiers en vue de maîtriser l'écosystème numérique et son cadre réglementaire ;
- ▶ S'enrichir des meilleures pratiques étrangères ;
- ▶ Offrir une formation labellisée par le Campus du numérique public.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Débats, stages d'immersion, travaux pratiques en équipe, échanges et participation, interventions de professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation, simulation, serious game, réalisation d'un POC, tour de table, cas pratique, QCM.

PRÉREQUIS ET RECRUTEMENT

L'admission à ce cycle est subordonnée à une procédure de sélection (lettre de motivation, CV, avis chef hiérarchique) visant à assurer une représentativité des participants.

LANGUE

La formation est dispensée en français.

PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP

Cette formation peut être adaptée selon les besoins, nous contacter pour étudier les possibilités de mise en place.

INSCRIPTIONS

École nationale de la magistrature
Sous-direction de la formation continue
T. +33 (0)1 44 41 88 24

enm.justice.fr

